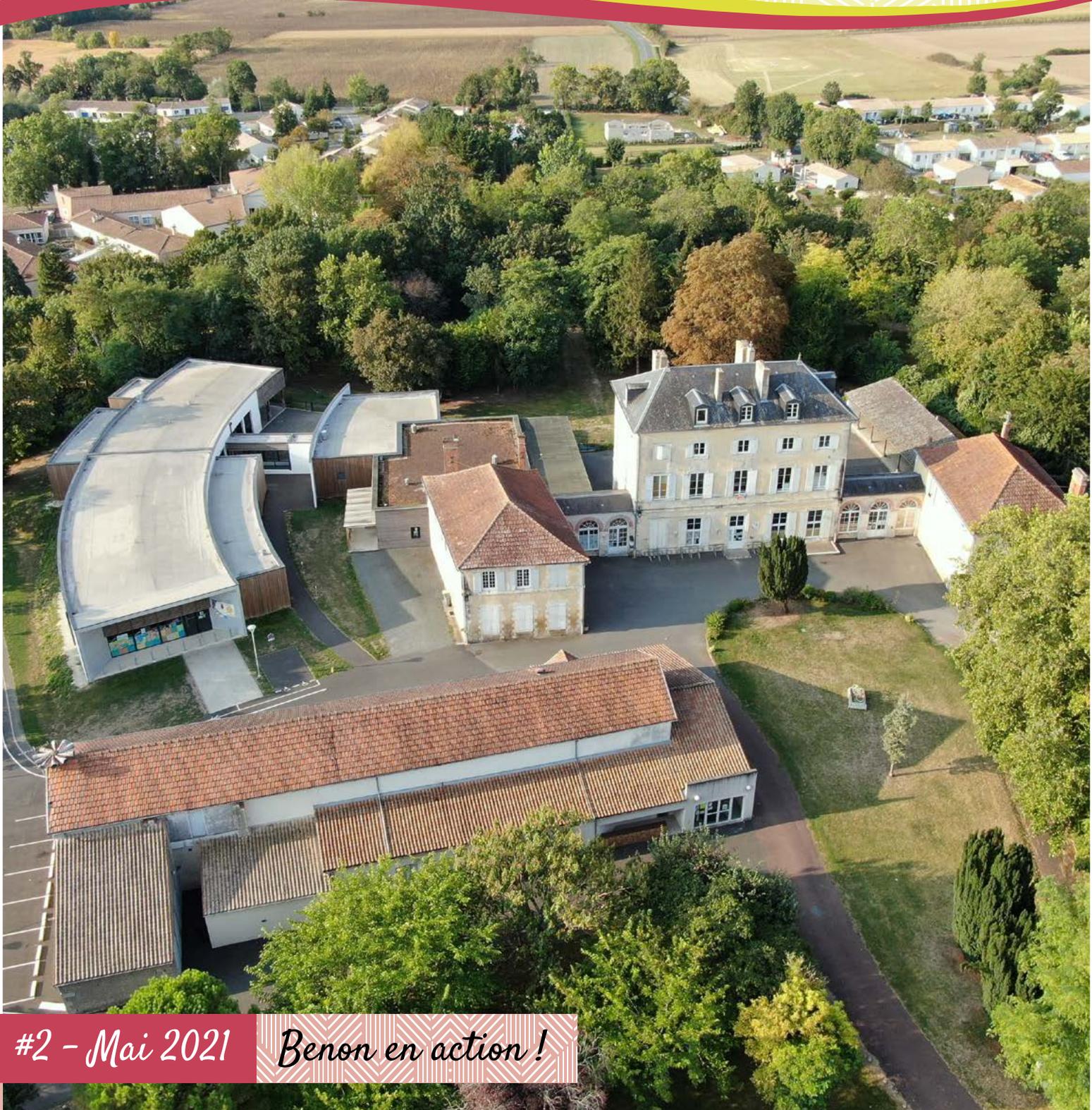


Commune
de **BENON**

Les portes du Marais poitevin

Vues de La Tour

La vie à Benon - Magazine #2



#2 - Mai 2021

Benon en action!



SOMMAIRE

PAGE 4. Sécurité routière & voirie

PAGE 5. Nos enfants
L'école primaire de Benon

PAGE 6. Culture & Loisirs
Une bibliothèque en projet

PAGE 7. Social
Un Centre communal d'action sociale engagé

Jeunesse
Wanted : collégiens et lycéens !

PAGE 8. Focus entreprise
Aux Chiens de Jade

Tri, collecte & environnement
Nous sommes tous responsables

PAGE 9. Finances
Faisons le point sur le budget communal

PAGE 10. Focus association
Coquelicot : à Benon, le jardin se partage

PAGE 11. Événements & manifestations

PAGE 12. Infos pratiques

Et aussi ...



Participation
citoyenne :

bientôt un Conseil des Sages



À découvrir sur le document
inséré dans ce magazine !

Magazine de Benon

Mairie
Rue Château Musset 17170 Benon
Tél. : 05 46 01 61 48 - mairie@benon.fr
www.benon.fr

Directeur de la publication : Alain Tréton, maire
Crédits photos : Mairie de Benon, AC Drone Expert –
Anthony Charier, Guendalina Flamini



Suivez-nous
sur Facebook !  @Mairiebenon

Création & mise en page :
Les Z'éclaireuses - www.leszeclaireuses.com

Impression :
Imprimerie Rochelaise, rue du Pont des Salines
17000 La Rochelle - Impression sur du papier
100% recyclé

Tirage : 900 exemplaires

#02
Mai 2021



Des investissements au service de nos concitoyens

Nous ne pouvons que regretter de n'avoir pu nous rassembler en réunion publique afin d'échanger sur les souhaits de la collectivité en matière d'équipements communaux. Cependant, au regard des multiples échanges avec les habitants par les membres du Conseil, nous avons fait des choix qui j'espère vous apporteront satisfaction.

Après avoir privilégié une restructuration économique des dépenses de la commune, nous orientons notre nouveau budget vers un investissement mesuré mais volontairement au service de nos concitoyens. Votre Conseil municipal a voté, à l'unanimité, le nouveau budget lors de sa séance du 7 avril.

Au menu des investissements votés, une part importante sera dédiée à la voirie. En effet, nous ne pouvons que constater la dégradation des espaces de circulation en cœur de village, mais également dans les chemins communaux, ceux que l'on appelle « les chemins blancs ». Afin de permettre aux agents de pouvoir travailler efficacement sur les réparations des routes et des chemins blancs, ces derniers seront équipés de nouveaux matériels et des aménagements des ateliers communaux seront également entrepris.

Parmi les priorités, nous envisageons de rénover la rue Château Musset suivi de la rue Quincampois. Nous avons programmé la rénovation des abords des commerces avec notamment l'agrandissement du nombre de places de parking, la rénovation des axes de circulation et l'accessibilité devant la boulangerie et le Proxi.

Ces actions de sécurisation seront également accompagnées par la mise en place d'une circulation limitée à 30 Km/h dans le village et une zone 30 en cœur de bourg, aux environs des commerces, des écoles et de l'église.

Toujours concernant la sécurité des habitants, des travaux d'éclairage seront effectués chemin de Lafond. Depuis la rue des Glycines jusqu'à la rue Chante Merle, les enfants qui prennent les bus scolaires, l'hiver, lorsque la nuit est encore présente, pourront ainsi circuler en toute quiétude.

Pour nos enfants, une part importante des investissements concernera l'ouverture d'une classe maternelle supplémentaire à la rentrée de septembre 2021. Cela nous impose des travaux et des aménagements pendant les grandes vacances pour être opérationnels en septembre afin d'accueillir les enfants dans les meilleures conditions.

La culture n'est pas oubliée non plus, car votre Conseil a également approuvé le financement pour la création et l'ouverture prochaine d'une bibliothèque.

Bien entendu d'autres aménagements verront le jour pendant cette année. Nous prévoyons des investissements pluriannuels pour les années à venir. L'essentiel est de maintenir un niveau d'endettement supportable pour tous et ne pas obérer nos capacités de développement.

PERMANENCES

Le maire et les adjoint(e)s reçoivent tous les samedis matin de 10h à 12h, sur rendez-vous auprès du secrétariat de mairie au 05 46 01 61 48.

Alain Tréton,
Maire de Benon



VOITURES, PIÉTONS, DEUX-ROUES : UNE CIRCULATION APAISÉE, *la voie publique mieux partagée*

À l'occasion de la séance du conseil municipal du 28 septembre 2020, l'information était donnée quant au projet de limiter la vitesse à 30 km/h sur l'ensemble de l'agglomération.

La limitation de la vitesse à 30 km/h sera bientôt effective. Un avis juridique ainsi qu'un arrêté municipal vont être pris avant son déploiement. Cette mesure résulte des demandes de nombreux habitants et de la nécessité à réagir face à l'insécurité routière engendrée par la vitesse bien trop souvent excessive des véhicules circulant dans notre commune. Cette limitation sera matérialisée par des panneaux indicateurs aux entrées de Benon et renforcée place de l'Eglise, aux abords des commerces et de l'école par des zones 30.

CHÂTEAU MUSSET-QUINCAMPOIS : *réfection en vue*

La réfection des rues Château Musset et Quincampois, particulièrement dégradées, font partie des priorités en termes de voirie.

En lieu avec le département, le projet porte sur l'enfouissement des réseaux, l'aménagement des trottoirs et des places de stationnement en quinconces. En cohérence avec la réduction de la vitesse à venir sur l'ensemble de la commune, la voie Château Musset-Quincampois sera sécurisée avec notamment un rétrécissement en sortie de Benon donnant la priorité aux véhicules sortants. L'étude de ce projet va s'étaler jusqu'en 2022 pour une mise en œuvre attendue en 2023. Le coût des travaux à la charge de la commune, qui n'est pas défini à ce jour, sera financé par l'emprunt.

UN NOUVEAU PARKING

pour la Boulangerie du Parc

Ouverte il y a bientôt un an, la Boulangerie du Parc a été confrontée à l'absence d'aménagements pour le stationnement des clients.

L'accès à la boulangerie va être facilité tout comme il l'est pour le multi-services Proxi. Si l'on en est encore à la phase d'études, la mise en œuvre de ces aménagements verra le jour dans le courant de l'année. Ils vont consister en la création de cinq places de parking en épi dont une réservée aux personnes à mobilité réduite. Un parking vélo sera créé avec une plateforme dotée d'arceaux. La circulation des véhicules se fera à sens unique par l'entrée côté Proxi avec une sortie par la porte du parc du Château. Un cheminement piéton sera aménagé le long du mur d'enceinte du parc et la rampe d'accès à la boulangerie, actuellement gravillonnée, sera reconfigurée. Le giratoire qui se trouve côté Proxi sera lui aussi repensé. Pour le financement de ces travaux, dont le coût devrait avoisiner les 34 000 €, la commune fera appel à l'emprunt.



LA 2^E PARTIE DU CHEMIN DE LAFOND : *bientôt dans la lumière !*

Un éclairage public va être installé dans la 2^e partie du chemin de Lafond.

Cette opération de sécurisation concerne en particulier les écoliers du lotissement Les Jardins d'Alizée, du nouveau lotissement Bellevue ou du hameau de L'Étang. Chaque matin d'école, ils se rendent à pied ou à vélo jusqu'au centre-bourg pour prendre leur bus. Et le soir ils font le chemin inverse. Trop souvent dans l'obscurité ou la pénombre, surtout en hiver. À la rentrée de septembre, la pose de candélabres va démarrer, sur environ 300 mètres linéaires. Le coût de l'opération, 30 000 euros, sera cofinancé à part égale par la commune de Benon et par le Syndicat départemental d'électrification et d'équipement rural de la Charente-Maritime (SDEER).

NOS ENFANTS

L'école primaire de Benon



L'équipe enseignante de l'école primaire de Benon presque au complet. Au centre de la photo : Elodie Zammit

Directrice de l'école primaire de Benon, Elodie Zammit a pris ses fonctions à la rentrée 2014. Évolution démographique oblige, l'école ne cesse depuis d'accueillir de nouveaux petits élèves.

« D'une année sur l'autre, les effectifs continuent d'augmenter dans notre école », note Elodie Zammit. À ses débuts à Benon, l'école comptait cinq classes, aujourd'hui elles sont au nombre de huit avec deux cent quinze élèves pour l'année scolaire en cours. À la date du 1^{er} mars 2021, compte tenu des nouvelles inscriptions déjà enregistrées, les effectifs pour la prochaine rentrée de septembre s'élèveraient à deux cent vingt neuf élèves et ce n'est pas fini puisque les nouveaux élèves seront bien évidemment inscrits et accueillis tant qu'il y aura des demandes. C'est là tout le sens du service public assuré par l'Éducation nationale. À la rentrée des classes 2021, il y aura d'ailleurs une nouvelle classe de maternelle, c'est acté.

L'école de Benon compte un pôle maternelle et un pôle primaire. Les classes se répartissent de la façon suivante : trois classes petite section-moyenne section, une classe moyenne section-grande section, une classe grande section, une classe grande section-cours préparatoire et deux classes cours préparatoire. À partir du CE1, les enfants de Benon vont à l'école de Ferrières. Ils sont cent trente, sur deux cent quatre élèves au total, à y être scolarisés. À l'inverse, soixante-dix-sept élèves originaires de Ferrières fréquentent l'école de Benon.

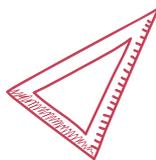
Les deux écoles font partie d'un Regroupement pédagogique intercommunal (RPI), géré par le Syndicat intercommunal à vocation scolaire (Sivos), dont la présidence est assurée par Alain Tréton, maire de Benon.

L'équipe enseignante de Benon se compose de neuf professeurs des écoles titulaires dont une enseignante qui intervient le lundi pour remplacer Elodie Zammit au titre de sa décharge de direction d'école. Les enseignants sont épaulés par six Atsem (Agent territorial spécialisé des écoles maternelles) avec lesquelles ils travaillent en binôme, de la petite à la grande section. Les Atsem assistent l'enseignant

pour l'accueil et l'hygiène des enfants et assurent aussi la propreté des locaux et du matériel de la classe. Pour les CP, donc, pas d'Atsem. C'est à l'enseignant de prendre en charge les bambins notamment sur le lavage des mains, comme le fait Elodie Zammit pour sa classe. « Avec les contraintes sanitaires qui sont les nôtres en raison du Covid-19, c'est une étape chronophage mais nécessaire », confie-t-elle.

Ce contexte sanitaire, la directrice de l'école espère bien pouvoir en sortir au plus tôt, comme tout un chacun, et reprendre des projets pédagogiques en extérieur, des sorties scolaires, la venue d'intervenants en classe, la visite aux résidents de l'Ehpad à l'occasion du carnaval, qui n'a pu se faire cette année.

L'équipe d'Atsem avec Laure Epinoux (2^e à gauche), coordinatrice Sivos et périscolaire, remplaçante de Julie Benoist pendant son congés maternité



Pour contacter l'école de Benon :

Tél. 05 46 01 61 23 - e-benon@ac.poitiers.fr

Pour tout renseignement concernant la cantine, l'accueil périscolaire, le bus : contactez le Sivos au 07 88 53 37 65 ou sivos.crocloisirs@gmail.com



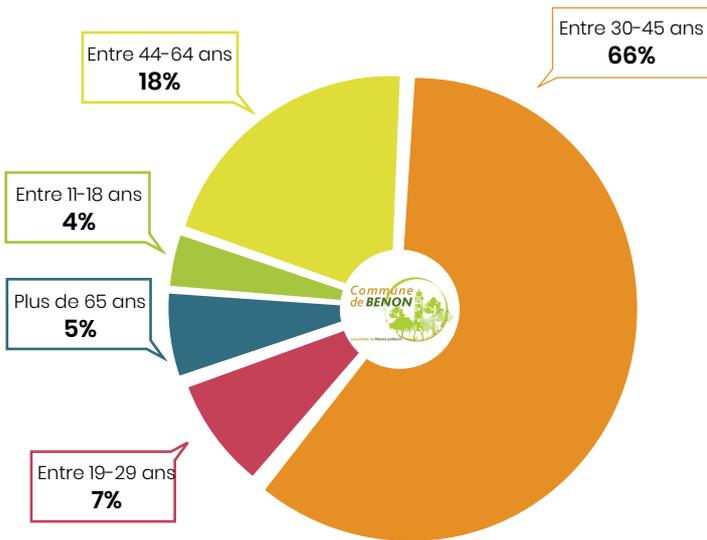
CULTURE & LOISIRS

Une bibliothèque municipale en projet

Bulle d'évasion ou moment d'exploration, au soleil à la douceur des premiers jours du printemps, ou confortablement installé dans son fauteuil préféré, ou même sous la couette pour certains, la lecture reste un moyen sûr d'occuper ses journées, que beaucoup ont retrouvé à l'occasion des derniers confinements sanitaires. On se prêtait, on s'échangeait, on se transmettait, on déposait sur le pas des portes, bouquins, revues et autres lectures, si précieuses.

Pourquoi ne pas poursuivre ces échanges, dans un lieu de proximité, de création de lien social, qui rompt l'isolement et le repli sur soi.

Une enquête sur l'opportunité d'ouvrir une bibliothèque a été menée en décembre dernier. 122 réponses récoltées représentant la population de Benon.



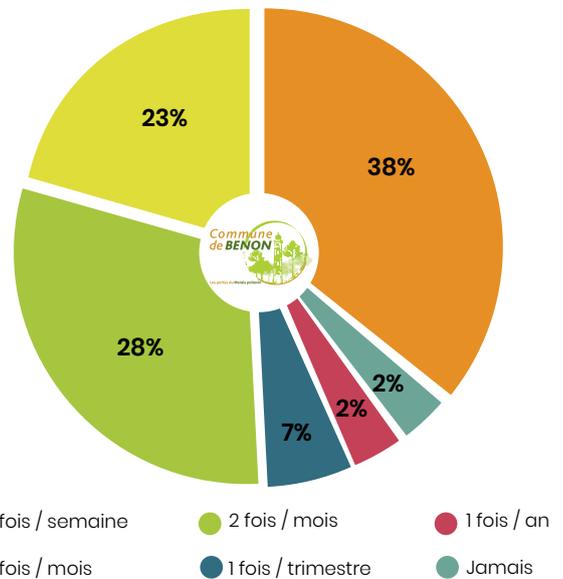
Personnes ayant répondu à l'enquête, par tranche d'âge

Les répondants sont lecteurs mais seulement 33% fréquentent actuellement une bibliothèque tandis que plus de 95% des répondants fréquenteraient plusieurs fois par an une bibliothèque s'il y en avait une à Benon.

La bibliothèque participe à l'égalité des territoires de par ses missions culturelles, sociales et éducatives.



Première réunion citoyenne sur le projet de bibliothèque, le 27 février à la salle des fêtes



Réponses à la question « S'il y avait une bibliothèque à Benon, seriez-vous susceptible de venir » ? (122 réponses)

Le développement de la commune passe par la mise à niveau des équipements culturels dont les professionnels de Benon ont également besoins (enseignants de l'école, EHPAD, micro-crèche, MAM, assistantes maternelles).

Pour penser à cette offre attractive et dynamique, un groupe de citoyens a rejoint le groupe projet de l'équipe municipale pour préparer l'ouverture de la bibliothèque à la salle Aliénor, à côté de l'église. La médiathèque départementale et le service développement culturel de la Communauté de Communes soutiennent et accompagnent la mise en place du projet.

Si vous avez des livres à donner, vous pouvez les déposer à la salle Aliénor le samedi 5 juin de 10h à 12h. En vous remerciant par avance de votre contribution.



Un centre communal d'action sociale engagé

Noël 2020

Le CCAS de Benon a réalisé une centaine de paniers de Noël pour la fin de l'année 2020. Proxi et la Boulangerie du Parc étaient associés. Le 18 décembre, nos anciens de 70 ans et plus, sont venus dans leur grande majorité les retirer à la salle des fêtes. L'occasion pour eux d'une prise de contact avec l'équipe du CCAS Benon qui les jours suivants a déposé les paniers de ceux qui n'avaient pu se déplacer.

2021 nous permettra, espérons-le, de procéder à la reprise du repas des aînés et des actions différentes seront sans doute imaginées.

Le CCAS a aussi agrémenté le goûter de Noël des résidents de la maison de retraite de Benon. Et à cette occasion il a fait appel à la Boulangerie du Parc pour confectionner des gâteaux, aux fruits et au chocolat pour la satisfaction des personnes âgées.

Par ailleurs, quelque 25 boîtes de Noël à destination des plus démunis ont été collectées et remises aux associations solidaires pour distribution.

Permanences CCAS

Des permanences du CCAS sont mises en place en mairie. Elles se tiennent désormais le 2^e mardi du mois, l'après-midi et sur rendez-vous auprès du secrétariat de mairie. Ces rendez-vous ont permis de soutenir et encourager un habitant dans ses différentes démarches administratives. Cette rencontre a créé confiance et écoute et le CCAS restera vigilant dans le suivi de cette personne.

Vaccination

La Communauté de Communes a mis en place un mode opératoire adapté à la première population retenue pour la vaccination (seniors de 75 ans révolus). Très rapidement, la liste des personnes concernées et volontaires sur Benon a été constituée par quelques membres du CCAS et transmise à la Communauté de Communes qui a attribué les rendez-vous par téléphone. Pour les personnes en difficultés de mobilité, des co-voiturages ont été organisés spontanément par des habitants jusqu'à Marans, lieu de vaccination.

À la date du 16 avril, les personnes de plus de 60 ans sont éligibles à la vaccination.

Centre communal d'action sociale
Mairie de Benon - 05 46 01 61 48

JEUNESSE



COLLÉGIENS, LYCÉENS,

**vous avez des choses à dire sur la vie de la commune ?
Nous vous écoutons !**



Rencontrons-nous à la salle des fêtes,

parc du Château

samedi 19 juin à 14h30 !





Céline Patrier en plein toilettage.

Aux Chiens de Jade

Jade, c'est la fille de Céline Patrier. Cette dernière a créé son premier salon de toilettage canin à Tasdon, il y a vingt-deux ans. Sa progéniture n'avait alors que deux ans et demi. Il était logique que l'amour maternel rejoigne l'amour pour les animaux qui guide Céline, en intégrant le prénom de sa fille au nom de sa petite entreprise.

Céline est Benonaise depuis juin 2020. Elle a souhaité s'installer dans notre commune pour changer de vie, vivre près de la nature, avec en mémoire ses cueillettes de champignons lorsqu'enfant elle venait en forêt de Benon avec son père. « À Benon, c'est mon quatrième salon de toilettage, indique

Céline. J'en ai tenu deux à Tasdon pendant dix-huit ans, puis un troisième à Lagord pendant quatre ans ».

Ce changement de vie s'est accompagné d'un changement de rythme en termes de toilettes réalisés chaque jour, passant d'une dizaine de clients quotidiens à deux ou trois pour l'instant.

« Une quarantaine de clients rochelais m'ont suivie ici à Benon et la clientèle locale grandit petit à petit », confie Céline. En complément de l'activité toilettage, elle propose d'autres prestations. « Je travaille l'émotionnel, le comportement, aussi bien pour les animaux que pour l'humain, grâce à l'apport des Fleurs de Bach », indique-t-elle. Les stages qualifiants en toilettage font aussi partie de son activité : elle va prochainement former pendant six mois une femme de 44 ans en reconversion professionnelle, originaire de Chartres.

Et avec Jade, sa fille, Céline propose une prestation inédite : s'occuper du toilettage de votre plus fidèle compagnon, pendant que Jade, coiffeuse et barbrière professionnelle, apporte son savoir-faire au service du maître ou à la maîtresse que vous êtes.

Céline Patrier

📍 31 C rue de Quincampoix
Tél. : 05 46 44 88 40 - 06 12 99 45 02
auxchiensdejade@hotmail.fr

📌 Aux Chiens de Jade - Toilettage BENON

TRI, COLLECTE & ENVIRONNEMENT

Nous sommes tous responsables

En début d'année, vous avez dû recevoir le calendrier tri et collecte des déchets, diffusé par Cyclad. Si ce n'est pas le cas, des exemplaires sont disponibles en mairie.

Ce guide rappelle utilement le mode d'emploi des bacs pour les ordures ménagères et des bacs destinés aux emballages. Il rappelle aussi les jours de collecte pour Benon :

MARDI MATIN
toutes les semaines
(paires et impaires)
emballages

VENDREDI
toutes les semaines
impaires
ordures ménagères

Les bacs doivent être sortis la veille au soir du jour de la collecte et rentrés dès que possible après le passage du camion. Cet été, la collecte des ordures ménagères sera hebdomadaire, du 1^{er} juillet au 31 août.



Calendrier 2021 Tri & collecte, par Cyclad



À Saint-Sauveur et Courçon, les déchetteries sont par ailleurs à votre disposition pour accueillir vos déchets verts qu'il est interdit de brûler à l'air libre.

voir la réglementation :

www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F31858

Les déchets verts peuvent aussi être profitables à l'environnement utilisés en paillage ou en compost. Et si notre belle nature s'épanouit sur votre trottoir en ce printemps, c'est à vous riverains qu'il revient d'entretenir cet espace, sans utiliser de glyphosate, interdit pour les particuliers depuis le 1^{er} janvier 2019.

FINANCES

Faisons le point sur le budget communal

Le 7 avril dernier, le Conseil municipal a voté le budget primitif 2021. Qu'est-ce que cela veut dire ?

Le budget communal est l'acte fondamental de la gestion municipale car il détermine chaque année l'ensemble des actions qui seront entreprises. C'est à la fois un acte de prévision (un programme financier qui évalue les recettes à encaisser et les dépenses à faire) et un acte d'autorisation (acte juridique qui autorise le maire, Alain Tréton, à engager les dépenses votée par le Conseil municipal).

Le **budget primitif**, c'est-à-dire prévisionnel, compte les prévisions de recettes et dépenses de deux sections :

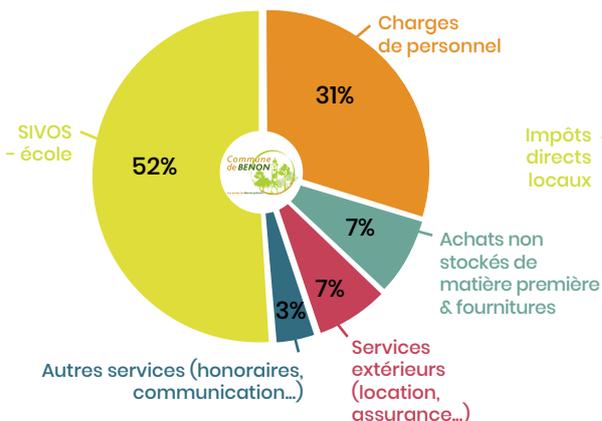
- Un budget pour la section dite de fonctionnement c'est-à-dire les opérations courantes (dépenses générales de fonctionnement dont les frais de personnels, en charges et en recettes, les impôts locaux, la dotation globale de fonctionnement versée par l'État ; les produits d'exploitation du domaine et des services publics locaux.
- Un autre budget pour la section d'investissement correspond aux opérations qui ont pour effet d'augmenter la valeur du patrimoine de la commune (dépense d'équipement, remboursement du capital des emprunts). Les recettes de cette section incluent notamment les dotations et subventions de l'État, ainsi qu'une capacité « d'autofinancement » lorsque le solde de la section de fonctionnement est excédentaire.

Si besoin de réajuster en cours d'année, un budget supplémentaire pourra être présenté au Conseil municipal. À noter, le budget doit être équilibré, c'est-à-dire que les charges et les recettes doivent être égales. Compte tenu du contexte actuel, le Conseil municipal a fait le choix de ne pas augmenter le taux des taxes locales.

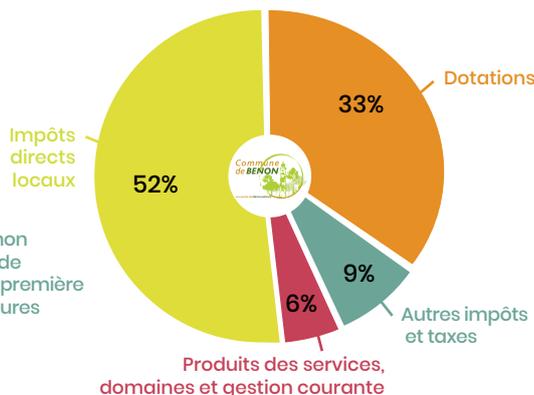
L'**autofinancement** fait le lien entre la section de fonctionnement et la section d'investissement. Il met en valeur le patrimoine et l'équipement de la commune, son maintien et son développement. C'est l'excédent des produits de l'activité (la section de fonctionnement) qui le finance. Plus cet autofinancement est important, plus la commune a de possibilités d'investir, et donc d'enrichir son patrimoine et d'accroître son attractivité. Le but de toute préparation budgétaire est par conséquent d'obtenir un autofinancement aussi élevé que possible.

Cet autofinancement doit prioritairement financer le remboursement du capital des emprunts (2/3) puis, avec le solde restant, financer des investissements nouveaux (1/3). Il est également important de prendre en compte les frais de fonctionnement générés ensuite par le nouvel équipement acquis par la commune (qui varient de 2 à 20% de frais de fonctionnement selon les investissements réalisés).

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT PRÉVUES 2021



RECETTES DE FONCTIONNEMENT 2021



INVESTISSEMENTS PRÉVUS 2021

Mise en place du 30km/h	23 000€
Parking commerces	34 000€
Aménagement boulangerie	8 800€
École	60 000€
Bibliothèque	18 000€
Matériel & outillage services techniques	77 000€
Éclairage Chemin de Lafond	30 000€



FOCUS ASSOCIATION

À Benon, le jardin se partage !

Depuis plusieurs mois, rue du Commandant de la Motte Rouge à Benon, quelques jardiniers en herbe encadrés par des expérimentés s'activent sur un terrain laissé en friche pour le transformer en jardin partagé.

Le jardin partagé, c'est le projet de l'association Coquelicot, créée en septembre 2020 par Céline, Monique, Sandra et Fanny.

L'origine de cette initiative était une envie de renouer avec la terre et la nature, de rencontrer des Benonais, de créer une communauté ayant pour valeur le partage de savoir et de savoir-faire, le respect de l'environnement, et la solidarité, le tout autour d'un jardin.

Qu'est-ce qu'on y fait ?

C'est un jardin où on sème, plante, entretient et récolte tout type de fruits, légumes, aromates, plantes médicinales, fleurs... tout en respectant l'environnement et l'écosystème existant. Nous avons choisi de suivre les principes de permaculture, pour être en accord avec nos valeurs, respecter la nature et collaborer avec le vivant !

Vous pouvez venir quand vous le souhaitez, sans obligation. Nous vous proposons de suivre les conseils des « grands jardiniers » présents au jardin, leurs horaires de passage sont inscrits sur le groupe Facebook ou sur le panneau d'affichage du jardin.

Des ateliers seront organisés pour apprendre à jardiner, construire des cabanes à oiseaux, à insectes, cuisiner des produits du potager, fabriquer de petits instruments de musique avec du bambou, découvrir des astuces récup' ou « fait-maison » pour notre vie de tous les jours...

Qui peut venir ?

Tous celles et ceux qui veulent ! L'association comporte à ce jour une quinzaine d'« adhérents jardiniers », aussi bien expérimentés que totalement novices, adultes et enfants, qui viennent jardiner et apprendre à jardiner quand ils le souhaitent. Ils peuvent bénéficier de la production du potager, ainsi qu'une remise de 5% pour tout achat au GammVert de Ferrières.



Des jardinières et jardiniers de l'association Coquelicot, un samedi au soleil

Il y a aussi une douzaine d'« adhérents sympathisants », qui veulent soutenir l'association sans forcément venir jardiner, et pourront également participer à des ateliers organisés par l'association, et bénéficier des surplus de production.

Il y a un système d'adhésion annuelle (du 1er octobre au 30 septembre) avec cotisation, 20€ par foyer pour l'adhésion jardinier et 5€ par foyer pour l'adhésion sympathisant. Mais pour cette année de lancement, nous proposons l'adhésion jardinier à 10€ par foyer*.

Comment peut-on contacter l'équipe de Coquelicot ?

- Par le biais du groupe Facebook :  www.facebook.com/groups/coquelicot17170
- Par mail : coquelicot17170@gmail.com
- En venant nous voir au terrain :  Rue du Commandant de la Motte Rouge

À très bientôt pour des moments « nature » conviviaux et ressourçants !

* Offre valable du 1^{er} avril 2021 au 30 septembre 2021



ÉVÉNEMENTS & MANIFESTATIONS

(sous réserve de l'évolution du contexte sanitaire)

Samedi 29 mai
10h à 12h

Nettoyage nature en forêt de Benon

proposé par la mairie,
en partenariat avec
Cyclad et Surfrider

Ouvert à tous, petits
et grands, par groupe de 6
personnes

RDV à 10h à 2 endroits :

- Aire des Terres Rouges
- Aire des Chaumes (route
de La Laigne - RD 207)

Pinces de préhension fournies,
prévoir gants, tenue et chaussures
adaptées

Samedi 29 mai
Tirage au sort de la
Tombola du Carrefour
des Écoliers

(vente des des billets
du 9 avril au 20 mai)

Informations :
carrefour-des-ecoliers@orange.fr
 @carrefourdesecoliers

Vendredi 11 juin - 21h30
Concert de Facteurs
Chevaux en forêt
de Benon

organisé par la
Communauté de communes

Réservation obligatoire :
06 08 94 08 24 ou
culture@aunisatlnatique.fr

RDV sur l'aire des Charmes,
route de La Laigne (RD 207)

Prévoir de quoi s'asseoir dans
la forêt ainsi qu'une tenue et
chaussures adaptées.

Samedi 19 juin - 14h30
Échange citoyen entre
la municipalité et les
collégiens-lycéens

sur la vie de la commune et
les attentes

Salle des fêtes,
Parc du Château



Mardi 13 juillet
Dîner d'été et bal

organisé par le
Carrefour des Écoliers

Bal précédé de la retraite
aux flambeaux et du feu
d'artifice proposé par la
mairie de Benon

Réservations :
06 03 56 31 15

carrefour-des-ecoliers@orange.fr

 @carrefourdesecoliers

Dimanche 1^{er} août
7h à 19h

Grande brocante annuelle

organisée par le Comité
des Fêtes

3,50 € le mètre linéaire
Restauration et buvette

Réservations :
07 68 97 41 90
cf.benon@yahoo.fr

Dimanche 15 août
10^e édition de la
Rando Forêt

organisée
par le Foyer Rural

3 parcours : 5 km, 12 km et
20 km en chemins et
forêt suivi d'un déjeuner
champêtre dans le parc
du château

Informations :
foyerruralbenon@yahoo.fr

 Foyer Rural de Benon

Dimanche 5
septembre
Course de trotinettes
et baby-foot géant

organisé par
Vitamine B

Informations :
vitamine.benon@gmail.com

 @Vitamine.benon

FOCUS ASSOCIATION

Le Club des Aînés Ruraux de Benon

Le Club des Aînés Ruraux de Benon est en sommeil comme beaucoup d'associations en raison de la Covid 19. Espérant retrouver une vie normale très rapidement, l'association invite à participer aux diverses activités qu'elle propose. Le Club est ouvert sans aucune limite d'âge. Les adhérents ayant un certain âge, avec un effectif en déclin, appel est lancé aux nouveaux volontaires pour maintenir et développer les activités.

Le Club se réunit tous les mardis de 14 h30 à 18 h00 salle Aliénor pour jouer aux jeux de société. Les adhérents se retrouvent en temps normal au cours de l'année pour un pique-nique, un goûter de Noël clôturant l'assemblée générale, un repas au restaurant et des activités communes à l'inter-clubs de Courçon (voyages, déjeuner dansant, journées pêche, chasse, pétanque, journée forme et semaine bleue etc). L'adhésion au Club est de 13,50 € pour 2021. Elle ouvre droit à quelques réductions chez des commerçants et au journal Sud-Ouest. Moyennant un petit supplément, il est possible d'accéder aux activités d'autres clubs, pour des randos, du cyclisme, etc.

Renseignements : Janine Mervillon, présidente du Club des Aînés Ruraux de Benon. Tél : 06 84 31 67 18.

INFOS PRATIQUES

La mairie

 Rue Château Musset
17170 Benon
Tél. : 05 46 01 61 48

mairie@benon.fr
www.benon.fr
 @MairieBenon

OUVERTURE AU PUBLIC

Lundi, mardi et jeudi **Vendredi**
14h à 18h 14h à 16h30

Les 1^{ers} et 3^e samedis du mois
9h à 12h

L'école primaire

 Rue du Château Musset
17170 Benon
Tél. : 05 46 01 61 23
e-benon@ac-poitiers.fr

Périscolaire

(Croc Loisirs)

 Rue du Château Musset
17170 Benon
Tél. : 07 88 53 37 65
sivos.crocloisirs@gmail.com

Le SIVOS Benon-Ferrières

(Syndicat Intercommunal à vocation scolaire)

 Rue du Château Musset
17170 Benon
Tél. : 05 46 68 01 16
sivos-le.gue@wanadoo.fr

Le secrétariat est ouvert :

- **Le lundi, mardi et jeudi**
9h à 12h / 14h à 17h
- **Le jeudi** (pendant les vacances scolaires) 9h à 12h

Gendarmerie nationale

Communauté de brigades de Marans

ACCUEIL DU PUBLIC

Brigade de Marans

- **Du lundi au samedi**
8h à 12h / 14h à 19h
- **Le dimanche**
9h à 12h / 15h à 18h

Brigade de Courçon

- **Le mercredi**
8h à 12h
- **Le samedi**
14h à 18h

Brigade de Nuillé-d'Aunis

- **Le lundi**
8h à 12h
- **Le vendredi**
8h à 12h

L'agence postale communale

 15 bis place de l'Eglise
17170 Benon
Tél. : 05 46 01 61 40

Réouverture
prévue
courant mai !

OUVERTURE AU PUBLIC

- **Du lundi au vendredi**
10h15 à 12h15
- **Le samedi**
10h à 12h

Numéros d'urgence

15 Samu

17 Gendarmerie

18 Incendie
& secours

112 Tous secours depuis
un téléphone mobile

114 Appel d'urgence pour
sourds & malentendants

119 Enfance maltraitée

3919 Violences
Femmes info